

RECRUTEMENT

Profil des volontaires stagiaires

Illettrés de niveau 1-2	39 %
Sans diplôme pro et/ou techno	53 %
Aucun diplôme	39 %
Age moyen	21,6 ans

6010

bénéficiaires
dont 4810 volontaires
stagiaires

FORMATION

Taux de réussite aux examens (volontaires stagiaires)

Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI)	91 %
Permis B (pour les volontaires éligibles)	77 %
Attestation de formation citoyenne (AFC)	93 %
Certificat de formation générale (CFG)	98 %
Formation aux premiers secours (CSST)	96 %

28%

de jeunes femmes
parmi les volontaires

INSERTION

Typologie de l'insertion (volontaires stagiaires)

Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	50 %
Emploi de transition (CDD compris entre 1 et 6 mois)	22 %
Sorties positives (dont poursuite de formation)	28 %

Insertion sur le territoire local 78 %

77%

de taux d'insertion
sur la base de 4240 volontaires
stagiaires sortis du SMA entre
le 01/01 et le 31/12/17

BUDGET 70,8 M€

(hors masse salariale)

37 % de ce budget provient de fonds de concours (33 % Europe et 4 % des collectivités).

A ces fonds de concours, s'ajoute 1 % provenant de la Taxe d'apprentissage.



ENCADREMENT

1 105 militaires et civils

En 2017, le taux d'encadrement du SMA était de 15,5%.



Taux	Polynésie française	Martinique	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle Calédonie
------	---------------------	------------	------------	--------	------------	---------	--------------------

Nombre de bénéficiaires *	655	1002	1027	701	1367	664	581
Féminisation	35%	34%	32%	18%	21%	20%	45%

Pour les volontaires stagiaires (VS)

Illettrisme de niveau 1-2	31,3%	44%	34,4%	53,6%	36,8%	39,8%	40,7%
Sans diplôme « pro et/ou techno »	61,3%	53,4%	40,4%	57,5%	53,9%	62,2%	48,7%
Aucun diplôme	38,8%	35,8%	31,9%	49%	42%	46,6%	35,2%
Réussite au Permis B	90,4%	78,5%	73,6%	68,9%	76,3%	71,3%	79,8%
Attribution CAPI	98,4%	91,6%	89,2%	91%	90,7%	89,2%	93%
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	52,1%	34,1%	47,6%	61,8%	62,4%	48,3%	37,6%
Emploi de transition (CDD entre 1 et 6 mois)	13,5%	26,5%	22,3%	21,5%	17,4%	15,3%	50,4%
Sorties positives	34,3%	39,4%	30,2%	16,7%	20,2%	35,2%	12%

Insertion VS	82,4%	79,5%	82,5%	77,5%	78,4%	89,2%	71,5%
---------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

* Total : 5997, auxquels il faut ajouter 13 VT recrutés pour servir au Détachement de Périgieux

DÉVELOPPER ET ENTRETENIR LES CAPACITÉS DU SMA

INFRASTRUCTURE

Guadeloupe

- Livraison d'un bâtiment d'hébergement et de commandement pour une compagnie de formation professionnelle de 168 stagiaires 4,5 M€

Guyane

- Réhabilitation de logements 0,8 M€
- Rénovation d'un bâtiment familles à Saint Jean du Maroni 0,6 M€

Martinique

- Livraison d'un bâtiment d'hébergement et de commandement pour une compagnie de formation professionnelle de 180 stagiaires 4,0 M€
- Livraison de la deuxième tranche d'un centre de formation professionnelle 2,0 M€

Mayotte

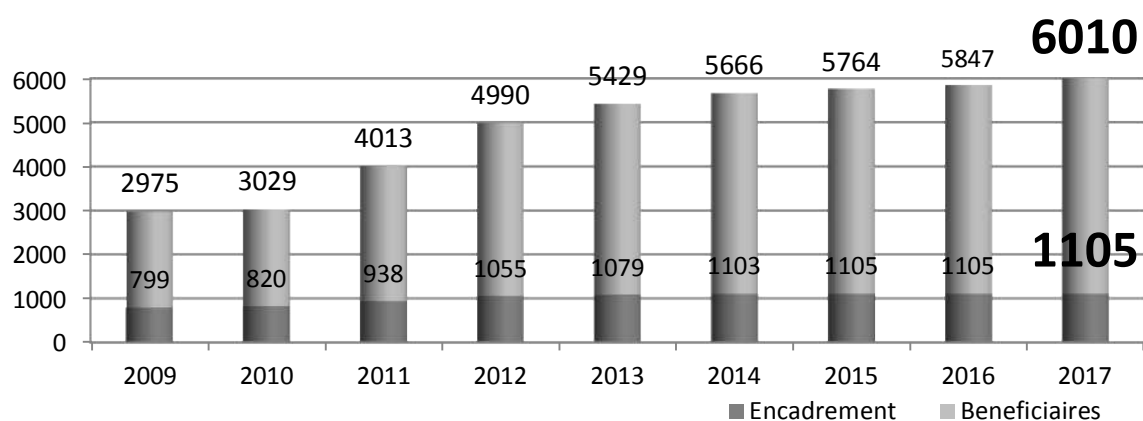
- Livraison d'un pôle de formation bâtiment-travaux publics pour 80 stagiaires 6,6 M€

ÉQUIPEMENT

En 2017, dans le cadre du **Plan annuel d'équipement**, le SMA a investi **1,9 M€**. Ce sont notamment 81 véhicules/engins et 9 matériels techniques qui ont été achetés au titre de ce plan, afin d'assurer la réalisation d'une **formation en adéquation avec les pratiques et besoins des entreprises des outre-mer**.

RESSOURCES HUMAINES

En 9 ans, le nombre de bénéficiaires a doublé ; celui des cadres a progressé de 38%.



Un projet participant à l'édification d'une société de compétences

Le projet « SMA 2025 » s'inscrit dans les orientations politiques suivantes :

- **concept d'investissement**, permettant de former un jeune peu qualifié pour l'insérer durablement dans l'emploi et lui ouvrir des perspectives professionnelles ;
- **inclusion numérique** par la formation et l'éducation aux services et outils digitaux des jeunes et des publics en difficulté, en partenariat avec les associations et les collectivités locales ;
- **approche globale et cohérente de l'action publique en matière d'insertion**, visant à développer l'intégration territoriale des acteurs ;
- **affirmation d'une spécificité de l'action dans les outre-mer**, soulignée plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion, par le Conseil économique, social et environnemental dans son rapport sur « le défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins ».

Phase 1

Il conviendra, dans un premier temps, de **renforcer le dispositif**.

Pour 2018, **20 postes de cadres seront créés**, sur les 127 prévus durant le quinquennat, car il convient, pour Annick Girardin, ministre des Outre-mer, de « **donner toutes les conditions pour la bonne conduite des missions du SMA, c'est une priorité du Gouvernement.** »

Par ailleurs, conformément à la décision du Premier ministre, **80 volontaires supplémentaires** seront accueillis au RSMA de Nouvelle-Calédonie.

Enfin, le **parcours de « cadets citoyens »** sera en expérimentation à Mayotte dans l'année. Il s'adressera aux jeunes résidents de 17 ans, français ou étrangers en situation d'acquisition de la nationalité.



PROJET « SMA 2025 »

Références

Le grand plan d'investissement 2018-2022, Premier ministre, septembre 2017.
Donnons nous les moyens de l'inclusion, Ministère du travail, janvier 2018
Plan pour l'inclusion numérique, Président de la République, juillet 2017.
Rapport de la Cour de comptes, décembre 2015.
Avis du CESE 2015-05, février 2015.

Phase 2

Outre ces travaux, le SMA devra inscrire son action et son développement sur **sept axes prioritaires, définis par le ministère des Outre-mer**, en co-construisant des solutions adaptées aux territoires et en intégrant les évolutions relatives à l'orientation, à la formation professionnelle et à l'alternance, car « **le SMA, en tant que force vive ultramarine, est évidemment partie prenante de l'exercice** ».

Axe 01 : renforcer l'accompagnement médical, psychologique et social des jeunes du SMA, et ce de manière individualisée, afin de lever les freins à leur insertion socioprofessionnelle ;

Axe 02 : appuyer la dynamique de l'alternance, en jouant non seulement le rôle de « SAS » de préparation, mais aussi en favorisant l'intégration directement en deuxième année d'une formation qualifiante ou diplômante des jeunes du SMA ayant acquis le niveau de compétences nécessaire ;

Axe 03 : inscrire le SMA dans une dynamique de formation qualifiante, notamment par le développement des titres professionnels et de pôles de compétence spécifiques, en lien avec les besoins ou potentiels de chaque territoire ;

Axe 04 : initier un programme SMA visant à favoriser les échanges inter-outre-mer des volontaires du SMA, dans le cadre du développement de leur compétences sociales et de leur connaissance mutuelle ;

Axe 05 : valoriser l'impact social et économique du SMA en mesurant le devenir des jeunes jusqu'à deux ans après leur sortie ;

Axe 06 : inclure le SMA dans la révolution numérique en cours ;

Axe 07 : prolonger le réflexe « plate-forme SMA » dans les territoires afin de renforcer la coordination et la collaboration des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.